

Réponse à TEC par le Collectif citoyen chatenaisien

Les trois thèmes sélectionnés par nos adhérents sont détaillés ci-après. Si vous le souhaitez, vous pouvez proposer un texte introductif général avant vos réponses sur les trois thèmes. Cette introduction vous permettra le cas échéant de préciser la place de la transition écologique et solidaire dans vos programmes en coordination ou en complément des actions déjà prévues en particulier dans le Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET), et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Introduction

Notre projet municipal place la transition écologique et solidaire au cœur de l'action publique, comme levier de justice sociale, de santé et de qualité de vie, et comme cadre de transformation démocratique de la ville.

Nous voulons une transition concrète, lisible et co-construite, qui protège nos patrimoines (architectural, social, naturel), améliore immédiatement le quotidien (logement, mobilité, alimentation, services), et s'inscrit dans une trajectoire ambitieuse mais réaliste, compatible avec les moyens de la commune et du territoire.

Cette démarche s'articule avec les outils existants du territoire, en particulier le PCAET et le PLUI, mais elle en renforce l'ambition et la cohérence locale :

- En orientant les politiques municipales vers la réduction des émissions et des consommations (rénovation énergétique, confort d'été, mobilités actives, nature en ville), la santé environnementale (air, alimentation, prévention) et la résilience face aux îlots de chaleur ;
- En protégeant la pleine terre, les continuités écologiques et le patrimoine de la Cité-jardin, en privilégiant la réhabilitation et l'entretien plutôt que la destruction et la densification qui dégrade le cadre de vie ;
- En garantissant une équité sociale : sanctuarisation du parc de logements sociaux, lutte contre la vacance, transparence des attributions, accès aux services publics de proximité (santé, social, jeunesse) ;
- En organisant une participation citoyenne amont, exigeante et outillée (information pédagogique, conseils de quartier, budget participatif, conférences citoyennes), afin que chaque décision structurante soit partagée et robuste.

Notre cap est simple : faire de la transition écologique et solidaire un fil conducteur de toutes les politiques municipales, au bénéfice des habitantes et habitants, en alignant nos actions avec les cadres territoriaux tout en les complétant par des engagements locaux clairs, mesurables et suivis dans le temps. Les trois thèmes ci-après déclinent cette orientation commune, avec des réponses pragmatiques et immédiatement opérationnelles.

Quelle est votre position et quelles sont vos propositions concrètes pour garantir ces équilibres et la réussite de cette rénovation sur la durée et dans le respect des résultats de l'enquête ?

1) Protection patrimoniale, démolitions et densification

Notre ligne est claire : nous voulons protéger la Cité-jardin de la Butte Rouge comme un patrimoine vivant, social et écologique, en privilégiant la réhabilitation lourde des bâtiments existants, l'entretien des logements, voiries et espaces verts tout en permettant le maintien des habitants et une approche sociale de l'habitat. Les logiques de densification qui dégradent le cadre de vie à Châtenay-Malabry doivent cesser : c'est pourquoi nous proposerons un moratoire sur toute construction nouvelle tant que la concertation citoyenne sur le cadre de vie n'aura pas eu lieu et qu'un cap partagé n'aura pas été fixé.

En matière de démolitions : notre position est d'obtenir un classement de l'entièreté du quartier en Site Patrimonial Remarquable (SPR) et de relancer une réhabilitation ambitieuse et urgente des premiers bâtiments, en commençant par traiter les problèmes signalés par les locataires (fuites, chauffage, dégradations), puis la performance énergétique. Nous considérons que la réhabilitation est plus appropriée que la démolition, a fortiori dans le cadre du projet porté par la majorité sortante.

En ce qui concerne les notions de densité et de pleine terre : nous proposerons de stopper la densification via le PLUi, de préserver les espaces non construits et la pleine terre, de désimperméabiliser et de végétaliser les espaces publics et certains espaces privés (cours d'écoles, places, toitures, sols). Enfin, nous voulons protéger et mieux valoriser les arbres remarquables. Les nouvelles règles d'urbanisme doivent augmenter la pleine terre, favoriser l'infiltration des eaux de pluie et des revêtements clairs pour lutter contre les îlots de chaleur.

2) Équilibres social, économique et gouvernance

Nous souhaitons préserver le parc social pour mieux répondre aux demandes et sanctuariser le niveau actuel de logements sociaux à l'échelle de la ville et du quartier. Dans la même logique, nous proposons un retour rapide en location des logements vacants pour répondre aux besoins et réduire les pertes financières dénoncées il y a encore à peine quelques mois par l'Ancols. Enfin, nous voulons définir en toute transparence des critères d'attribution publics pour garantir une vraie mixité sociale, sans baisse nette du social et pour empêcher structurellement tout clientélisme.

Pour financer sans surdensifier, nous proposons la mobilisation des leviers publics (ANRU, Région, Département, Europe), la rénovation énergétique pour réduire les charges, et un phasage plus fin des opérations d'urbanisme et de construction. Enfin, nous préconisons le développement d'activités locales utiles (commerces de proximité, halle/ grand marché à la Butte Rouge ou à proximité) pour reconnecter le quartier, soutenir l'emploi et des recettes locales, sans spéculation immobilière ni gentrification permettra également de renforcer le potentiel financier de la ville.

Parce que la gouvernance de Châtenay-Malabry doit devenir véritablement démocratique : nous voulons la co-construction réelle à chaque étape, avec la mise en place de concertations locales rapides et d'instances de quartier, la publication régulière des informations (projets, finances, calendrier), et des évaluations indépendantes de la qualité du service public communal. Notre objectif : aucune décision structurante sans association des habitantes et habitants.

3) Conduite du chantier, qualité de vie et services de proximité

Pendant les travaux, nous voulons le maintien des résidents sur place dès que possible ; en cas de relogement, le droit au retour doit être garanti et l'accompagnement social renforcé. Tout cela doit s'accompagner d'une présence de proximité (médiation, éducateurs de rue), lutte contre les incivilités, plan de sûreté ciblé sur les atteintes aux biens.

En matière de cadre de vie : nous portons un plan de rénovation, de végétalisation et d'embellissement appuyé sur une consultation citoyenne et visant également l'amélioration des mobilités douces et de l'accessibilité (trottoirs PMR/poussettes), un meilleur maillage vers la coulée verte, une gestion rénovée du stationnement et des livraisons. Au total, nous préconisons la réhabilitation des espaces piétonniers et des places emblématiques de la Butte Rouge sous deux ans.

Pour la vie locale et le développement des équipements, nous visons la réhabilitation des commerces de proximité et la création d'un lieu fédérateur (maison de la citoyenneté et du vivre-ensemble) pour les associations, les collectifs et les services aux habitants.

Cela s'accompagne d'un renforcement des services publics de proximité (santé, social, jeunesse), notamment via le centre municipal de santé et les actions de prévention.

En synthèse

- Nous nous opposons aux démolitions et à la densification qui défigureraient la Cité-jardin. Nous engageons une réhabilitation ambitieuse, écologique et sociale, avec entretien immédiat, performance énergétique et remise en location des logements vacants.
- Nous garantissons la préservation du parc social et une mixité réelle par la transparence et des critères d'attribution publics, en finançant le projet par des leviers publics et des activités locales utiles plutôt que par la spéculation.
- Nous conduisons l'opération avec et pour les habitantes et habitants : concertation obligatoire, droit au retour, amélioration du cadre de vie, mobilités douces et équipements de proximité.

Compte tenu de ces éléments, quelle est votre position et quelles sont vos propositions concrètes de prévention et d'accompagnement (notamment sur le plan éducatif) en matière de santé publique et d'amélioration de la qualité de vie ?

La transition écologique doit d'abord être une politique de santé publique et de qualité de vie, préventive, inclusive et pédagogique. Elle se décline en actions opérationnelles, mesurables et co-construites avec les habitantes et habitants.

Principes directeurs

Il est nécessaire de faire de la transition écologique un levier de prévention sanitaire et d'inclusion sociale. Pour cela, il faut prioriser les actions visibles et rapides tout en inscrivant les transformations sur le long terme. Enfin, cela nécessite d'impliquer et former les habitants, les écoles et les associations pour garantir appropriation et efficacité. Dans le détail, nous formulons plusieurs propositions concrètes dans cet état d'esprit.

De plus, nous allons créer un accompagnement social individualisé pour les familles en situation de précarité (accès aux aides, santé, garde d'enfants pendant ateliers).

1) Alimentation saine et scolaire

Nous avons un objectif clair pour les cantines, avec la montée progressive du bio et du local notamment en poursuivant l'approvisionnement depuis la ferme Volterre (cible indicative : 50% produits bio/local en 4 ans), la réduction des protéines animales et la proposition quotidienne d'un menu végétarien de qualité. Pour cela, nous prévoyons d'accentuer les formations des équipes en cuisine.

Nous voulons la suppression rapide des emballages plastiques à usage unique dans les cantines et la cuisine centrale réorganisée pour favoriser les circuits courts.

Cela se traduit également dans notre programme par un soutien aux producteurs locaux, avec des appels d'offres favorisant les filières courtes et la création d'une halle/ marché de proximité à la Butte Rouge ou à proximité.

Enfin, nous portons des actions éducatives comme des ateliers nutrition dans les écoles (goûters sains, jardins pédagogiques, ateliers cuisine parents-enfants).

2) Qualité de l'air, confort d'été et lutte naturelle contre les nuisibles

Nous portons le déploiement d'un réseau de surveillance local de la qualité de l'air et la publication des données en accès public.

De plus, nous pensons qu'une végétalisation ciblée pour réduire les îlots de chaleur est nécessaire, avec des arbres d'ombrage devant les écoles, des cours végétalisées, des toitures et murs verts prioritaires sur les bâtiments publics.

Il nous faut agir en matière de rénovation et de confort d'été des logements sociaux : protections solaires, ventilation passive, isolation adaptée. Dans la même logique, nous voulons renforcer les aides et conseils pour les logements privés (sous conditions de ressources).

Enfin, nous proposons des campagnes de prévention (tabac, pollution intérieure, chauffages propres) et des dispositifs d'alerte canicule accompagnés de visites des publics fragiles.

Nous pensons également que le renforcement de la biodiversité permettrait de favoriser une lutte responsable contre des nuisibles tels que les moustiques « tigres » ou encore les chenilles processionnaires.

3) Mobilités actives et sécurité

L'élaboration d'un Plan vélo local est une proposition forte que nous portons, avec des pistes sécurisées, des stationnements vélo près des écoles et gares, des actions de formation (école du vélo) et services de prêt/réparation. Nous prévoyons de nous rapprocher des associations déjà existantes et de la population pour nous accompagner dans ce projet, tout comme nous voulons expertiser la possibilité de déploiement des Vélib sur la ville.

Nous voulons engager un réaménagement des abords d'écoles pour garantir sécurité et accessibilité PMR/poussettes.

Enfin, nous portons la promotion des déplacements actifs via programmes scolaires et incitations (semaines sans voiture, challenges inter-quartiers).

4) Services de prévention et de proximité

Priorité de notre programme, nous portons la création d'un centre municipal de santé pluridisciplinaire (prévention, dépistage, santé mentale, périnatalité). Ce dernier doit piloter de plus des programmes réguliers de dépistage (respiratoire, tabac, obésité infantile) et des actions de prévention en lien avec les autorités sanitaires et médicales, ainsi que les associations locales traitant de ces problématiques.

Il faut approfondir les logiques de déploiement de permanences mobiles et de médiation sociale pendant les chantiers pour accompagner les familles relogées et personnes vulnérables.

5) Éducation, sensibilisation et réduction des consommations numériques

En premier lieu, nous prônons une intégration systématique de modules transition-santé dans les écoles : alimentation, mobilité, biodiversité, ou encore gestion du temps d'écran.

Dans la même logique, des ateliers parents-enfants sur des usages numériques sains, le développement d'alternatives « hors écran » dans les centres de loisirs et la Maison de la citoyenneté sont envisagés, tout comme le soutien aux associations pour organiser activités sportives et culturelles de proximité en lien avec la PMI et la médecine scolaire le cas échéant.

6) Inclusion et accessibilité

Nous portons un urbanisme inclusif avec une accessibilité PMR dans toutes les rénovations, des services et une permanence adaptés aux publics fragiles (traduction, horaires, aide à la mobilité) et de ce fait un approfondissement du travail avec la MDPH.

7) Gouvernance, suivi et financements

La co-construction se déploie très significativement avec des ateliers pédagogiques préalables à toute décision structurante, une implication des écoles et associations.

Des indicateurs doivent être publiés semestriellement sur la proportion de bio et local en cantines, le nombre d'arbres plantés ou protégés, le nombre de capteurs d'air installés, ou encore la part modale vélo/marche, le taux de remise en location et l'accès aux soins.

En matière de financement, nous voulons une mobilisation de fonds ANRU, régionaux, départementaux et européens en plus d'une réaffectation des économies d'énergie au financement des services de proximité.

Priorités dès la première année

- Lancer la politique « cantine bio/local » et engager la suppression des plastiques.
- Ouvrir le chantier de déploiement des capteurs de qualité de l'air et publier les premières données.
- Lancer le plan vélo et sécuriser les abords des écoles.
- Mettre en place le cadre pour le centre municipal de santé et les premières actions de prévention (dépistage, campagnes tabac).
- Démarrer la végétalisation prioritaire devant écoles et espaces publics très fréquentés.

En synthèse

Nous faisons de la transition écologique une stratégie sanitaire et éducative : des mesures concrètes, mesurables et visibles à court terme (cantine, capteurs d'air, plan vélo, végétalisation, prévention) soutenues par un suivi public et une co-construction réelle avec les habitants. Ces actions améliorent la santé, réduisent les inégalités et renforcent la qualité de vie sur tout le territoire.

Quelle est votre position en matière de participation citoyenne et de promotion d'une « démarche participative amont » et quelles sont vos propositions concrètes sur ce sujet ?

Nous faisons de la participation citoyenne une exigence démocratique permanente : aucune décision structurante ne doit être prise sans une démarche participative en amont, pédagogique et soutenue matériellement. Cette participation doit être engageante dans les faits (temps, moyens, suivi), accessible à toutes et tous, et évaluée régulièrement. Ces orientations s'appuient strictement sur notre programme et le site du Collectif Citoyen Châtenaisien.

Voici les propositions concrètes que nous portons :

1) Cadre institutionnel et règles claires

Nous demandons une Charte municipale de la participation qui fixe les étapes minimales d'une concertation (information, formation/pédagogie, ateliers, restitution), les délais minimums avant toute enquête publique, l'interdiction de lancer des décisions définitives sur les grands dossiers sans phase amont, et des calendriers évitant les périodes de congés pour ces dernières.

Il faut également rendre obligatoires les démarches participatives amont pour les projets urbains structurants (PLUI, projets de rénovation, ventes de foncier) avec des seuils déclencheurs (surface, coût, nombre de logements) transparents.

2) Accès à l'information : complet, pédagogique, contradictoire

Nous allons engager la publication systématique et centralisée de tous les documents de projet (études, chiffrages, contraintes) sur un portail municipal ouvert ; chaque dossier accompagné d'un résumé « grand public », d'un FAQ et d'un glossaire pédagogique.

Des sessions d'initiation et de formation citoyennes préalables aux consultations (soirées « comprendre le dossier » animées par des experts indépendants et associations) doivent être organisées afin de faciliter l'association de toutes et tous.

Nous porterons la mise en place d'un « dossier contradictoire » : mise à disposition d'expertises alternatives et d'un calendrier pour questions/réponses publiques.

3) Formats diversifiés et adaptés (démocratie du quotidien)

Parce que la loi le rend possible pour les villes de plus de 20 000 habitants, l'une de nos priorités est la mise en place de conseils de quartier dotés d'un véritable budget de fonctionnement, d'ateliers thématiques réguliers (mobilités, urbanisme, santé, jeunesse) et des jurys citoyens pour avis sur options de projets.

Nous voulons organiser des conventions citoyennes locales et panels représentatifs (tirage au sort) pour les dossiers complexes.

Pour renforcer l'information et la participation, nous voulons créer une plateforme numérique participative (contributions, cartes interactives, sondages, documents) avec réponses publiques des services, et possibilités de rendez-vous physiques pour les publics moins à l'aise avec les formats numériques.

4) Renforcement des associations et rôle de médiation

Nous proposons de budgéter un fonds d'appui aux associations (formation à la participation, animation de débats, RESSOURCES pour expertise) et d'aménager un guichet d'accompagnement (logistique, traduction, accessibilité) qui sera situé à terme au cœur de la maison de la citoyenneté que nous voulons créer.

Du personnel municipal devra être dédié à la facilitation et à la participation, formé aux techniques d'animation citoyenne pour coanimer les ateliers avec les associations et formé au droit associatif pour accompagner les bénévoles dans leur action.

5) Moyens matériels et lieux

L'une de nos priorités sera la construction ou l'aménagement d'une Maison de la citoyenneté et du vivre-ensemble (lieu pour ateliers, formations, permanences associatives).

Nous organiserons également des permanences mobiles et tournantes dans les quartiers (matériels, stands, permanences d'information) pour toucher les habitants peu mobiles ou moins à l'aise avec les outils numériques.

6) Visibilité, calendrier et mobilisation

Nous allons mettre en place, autant que faire se peut, un calendrier annuel public des consultations évitant les périodes de congés, avec des dispositifs d'informations locales (courriers, affichage, réseaux sociaux).

De plus, des campagnes de mobilisation ciblées (scolaires, seniors, travailleurs) et des dispositifs d'incitation à la participation (indemnités associatives, prise en charge pour la garde d'enfants ponctuelle pendant les ateliers) peuvent être créés.

7) Inclusion et accessibilité

Parce qu'il s'agit d'un besoin réel sur notre ville, nous proposons un dispositif de traduction et d'interprétariat pour mieux accompagner les personnes ne parlant pas le Français, mais aussi un dispositif de traduction en langue des signes française et des dispositifs adaptés aux personnes à mobilité réduite, ou encore des horaires adaptés (soirées, week-ends) à tous les publics ou encore une réflexion sur la limitation des stimuli sonores. Notre objectif est clair : faire des services publics un lieu d'accueil pour toutes et tous.

Des actions spécifiques sont à engager pour certains publics comme les jeunes (conseil municipal des jeunes), les familles monoparentales, les personnes âgées ou encore les ménages précaires.

8) Transparence des décisions et impact effectif

Nous nous imposons une obligation de restitution publique écrite : ce qui a été proposé, ce qui a été retenu, pourquoi (mécanisme de traçabilité), et la publication semestrielle d'un tableau de bord relatif à la participation détaillant le nombre d'événements, le profil des participants, le taux d'incorporation des propositions ou encore les budgets engagés.

Nous tenons également à la mise en place d'une évaluation indépendante (organisme ou commission citoyenne) pour contrôler la qualité des démarches et l'application des engagements. (Principe d'évaluation citoyenne présent dans le programme)

Enfin, nous jugeons évidemment à la fois nécessaire et fondamental la retransmission des conseils municipaux que nos élus demandent déjà depuis plusieurs années.

9) Mesures anti-décrochage et lutte contre le « tout est déjà décidé »

Instituer un droit de réponse formel pour les consultations : si plus de X% des contributions citoyennes demandent une modification majeure, une nouvelle phase de co-construction doit selon nous être ouverte.

Priorités à lancer dès la première année :

- Engager la mise en place de la Maison de la citoyenneté et y affecter un chef de projet « participation ».
- Instaurer la diffusion en direct et rediffusion des conseils municipaux et la publication des décisions et procès-verbaux détaillés.
- Mettre en place un calendrier annuel de consultations et un paquet de formations citoyennes pour associations et habitants.
- Lancer une Charte de la participation et un portail documentaire public.

Indicateurs de succès :

Un suivi statistique est nécessaire et nous devons mesurer des données telles que le taux de participation par quartier et par tranche d'âge, la diversité des participants, le pourcentage de propositions citoyennes intégrées, les délais de publication des documents, ou encore le nombre d'associations formées...

Conclusion :

La démarche participative amont que nous proposons est ambitieuse mais immédiatement opérationnelle, grâce à la Charte proposée, aux moyens déployés (Maison de la citoyenneté, fonds d'appui associatif), aux outils pédagogiques et numériques, aux formats d'interactions variés (conseils de quartier, jurys citoyens, conventions), ainsi qu'aux garanties de transparence et d'évaluation apportées.

Tout ceci est pleinement aligné avec notre programme qui sera rendu public dans son exhaustivité en janvier 2026 et avec nos engagements déjà publiés.